

Les Sœurs Hospitalières, au nombre de 1025, se répartissant dans 25 pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'Asie, se consacrent à ces malades. Près de 11 100 salariés collaborent à la mission hospitalière.

Leurs œuvres s'étendent aujourd'hui, non seulement au secteur des malades mentaux, mais aussi à celui des personnes handicapées, âgées ou atteintes du VIH, des enfants défavorisés ou orphelins, etc.

La Province de France est composée de 160 sœurs réparties dans 6 communautés en France et 6 autres en Afrique.

Fidèles à l'esprit des fondateurs, elles témoignent de l'Hospitalité à travers des valeurs spécifiques :



Accueillir toute personne, malade, exclue ou dans le besoin, avec une attention bienveillante et chaleureuse.



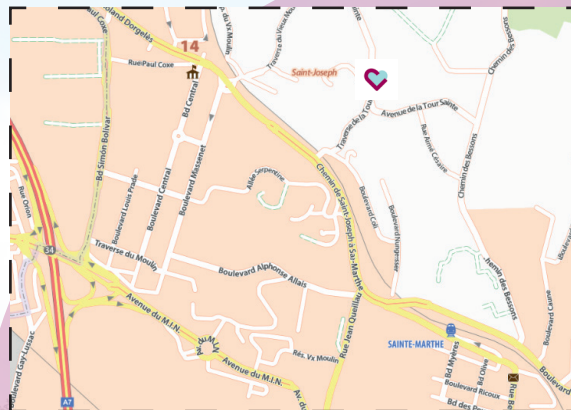
Accompagner, corporellement, socialement et spirituellement toute personne, centre de notre action, pour lui redonner sa dignité.



Offrir des soins de qualité, par une rigueur professionnelle et une valorisation des membres de la communauté hospitalière (familles, collaborateurs, bénévoles, bienfaiteurs, stagiaires, sœurs) au service de la personne accueillie.



Respecter des principes éthiques, fondement de notre histoire et inspiration de toutes nos actions.



Se rendre au Centre Saint Raphaël

En voiture

Prendre la sortie 34 - Les Arnavaux et quitter A7/E714

Prendre Avenue du Marché national, Rue Jean Queillau et Chemin Saint-Joseph à Sainte-Marthe/D4 en direction de Traverse Tour Sainte

En bus

27 : Direction Lycée St Exupéry / Arrêt Tour Sainte

31 : Direction Les Ayalades / Arrêt Tour Sainte

Association Benoît Menni Centre Saint Raphaël

35, Traverse Tour Sainte
13014 MARSEILLE

Tél : 04.95.05.15.80 / Fax : 04.91.98.66.55
accueil.saintraphael@hospitalieres.org



Retrouvez-nous sur www.hospitalieres.org
ou sur les comptes Facebook et Twitter des
Sœurs Hospitalières



Sœurs
Hospitalières

CENTRE SAINT RAPHAEL

Foyer de vie pour personnes
en situation de handicap

L'HOSPITALITE

UNE MAISON, UN CŒUR

Vivre au Centre Saint-Raphaël

Histoire de l'établissement

Le Centre Saint-Raphaël a été créé en 1955 par la Congrégation des Sœurs Hospitalières du Sacré-Cœur de Jésus, en vue de recevoir en internat des enfants et adolescentes déficientes, sous la forme d'un Institut Médico-Pédagogique (I.M.P).

Pour mieux répondre aux besoins des usagers, en 1981, l'I.M.P a évolué en « Foyer de Vie », avec 5 places en accueil de jour.

Depuis 2011, l'établissement est géré par l'Association Benoît Menni et accueille un public mixte, avec des objectifs d'accompagnement individualisé.

Cadre de vie des résidents

Le Centre Saint-Raphaël est situé sur les hauteurs de Marseille. Dans un cadre arboré et sécurisé, les résidents bénéficient d'équipements adaptés dont un gymnase, un bassin thérapeutique, une salle Snoezelen, un parcours de santé et une chapelle.

Le Centre propose un hébergement dans des lieux de vie composés de 12 chambres individuelles pour l'internat.

Les chambres sont toutes climatisées et peuvent être personnalisées et équipées de télévision.

Les repas cuisinés sur place répondent aux souhaits des résidents ainsi qu'aux régimes spécifiques de chacun.



Modalités inscription / profils résidents

Les demandes d'admission rentrent dans le cadre d'une procédure et sont formulées par écrit auprès de la Direction. Elles s'accompagnent d'un dossier administratif comprenant notamment la notification de la C.D.A.P.H, un dossier médical, psychologique, éducatif et social.

Le Centre accueille des adultes à partir de 18 ans, présentant un handicap intellectuel ne leur permettant pas de travailler en E.S.A.T mais ayant une autonomie suffisante pour participer à des activités occupationnelles.

Services proposés et / ou activités

Le Centre Saint Raphaël reçoit son agrément du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône (13). Il a une mission générale d'hébergement et d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne. Il dispose actuellement d'un agrément pour 60 places en internat et 10 places en accueil de jour.

Les résidents ont la possibilité de participer à des activités diversifiées selon leurs choix et leurs emplois du temps, et correspondant aux objectifs fixés dans leur projet de vie individualisé. Il s'agit d'activités à caractère éducatif, social, sportif, culturel, thérapeutique, manuel sous forme d'ateliers, d'animations et/ou de temps extra-institutionnels. L'accompagnement des résidents se fait dans le respect de leur histoire et de leur singularité. Les principes d'intervention visent à favoriser leur épanouissement et la réalisation de toutes leurs potentialités.